

Conseil d'administration Séance du 17 décembre 2021

Délibération n°75-2021 Adhésion au dispositif Pass Culture

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle et l'arrêté préfectoral du 29 mars 2018 portant modification des statuts de l'EPCC ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg ;

Le Pass Culture est un dispositif gouvernemental permettant aux jeunes âgés de 18 ans., d'obtenir 300€ de crédits en s'inscrivant sur une web-application géolocalisée et gratuite, et de réserver des activités artistiques et culturelles proposées par différents acteurs.

Le dispositif sera élargi au 15/17 ans à partir de 2022 mais avec une formule différente.

Le Pass Culture est ouvert à toutes les pratiques culturelles (théâtre, cinéma, musée, monument, cours de pratiques artistiques, rencontres avec des artistes...) et aux biens culturels (matériels et numériques). Pour l'ésam Caen/Cherbourg, sont concernés les stages et ateliers du secteur grand public.

Il convient pour l'ésam Caen/Cherbourg de créer son espace sur la plateforme Web et ainsi d'alimenter l'application Pass Culture, en référençant des ateliers et stages qu'elle propose à destination des jeunes.

Une fois l'inscription à un atelier validée, la somme correspondante sera déduite du forfait du jeune inscrit et l'ésam Caen/Cherbourg percevra, quant à elle, un remboursement équivalent par le Ministère de la Culture.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré :

Approuve l'adhésion de l'établissement au dispositif Pass Culture,

Autorise le président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 24

Présents : 16

Votants : 19

Vote : à l'unanimité des voix